



Maurice SOLIGNAC

Vice-président du Conseil général
Premier Maire-adjoint de Saint-Germain-en-Laye

Monsieur Emmanuel FRUCHARD

Conseiller Municipal de St Germain-en-Laye
25 rue Péreire

78 100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Réf : M.S/MNP

Versailles, le 29 janvier 2010

Monsieur le Conseiller Municipal, *cher collègue,*

La correspondance que vous m'avez adressée en réaction à un article paru dans le Canard Enchaîné sur la politique de coopération décentralisée dans le Département des Yvelines a retenu toute mon attention et m'amène à réagir.

De nombreuses associations de solidarité internationale issues des migrations sont implantées dans les Yvelines. La richesse et les potentiels de ce tissu associatif ont conduit le Conseil général des Yvelines à soutenir des projets de développement solidaires (réalisation d'infrastructures et de services d'intérêt collectif) dans les pays dont sont originaires des Yvelinois : Togo, Congo, Bénin, Liban, Maroc, Sénégal, Mali...

Je travaille en particulier sur Achères avec deux associations œuvrant en ce sens.

En outre, le Conseil général des Yvelines signe des accords de coopération, directement avec des collectivités locales étrangères. Et, pour donner vie à cette politique, le Département s'est fixé un objectif budgétaire ambitieux, atteint dès 2009 : un euro par an et par habitant, soit 1,4 million d'euros.

Une Commission d'évaluation des projets de coopération décentralisée est chargée du contrôle de ces opérations, auxquelles participent par ailleurs experts et techniciens du Département qui apportent leurs compétences, coordonnent le déroulement et le suivi des travaux.

D'aucuns cherchent à discréditer cette politique de solidarité internationale par laquelle le Département des Yvelines soutient des populations de régions défavorisées. Pourtant, en novembre dernier, le succès des Assises yvelinoises de la coopération décentralisée, auxquelles j'ai participé, a montré combien les attentes de nos partenaires étaient fortes. La qualité des opérations réalisées et en cours de réalisation a donné à tous l'envie d'aller plus loin encore.



En 2010, la politique de coopération décentralisée se poursuivra, avec pour objectifs une mobilisation plus forte de nos équipes et de nos élus, un suivi plus rigoureux des projets financés, l'augmentation du nombre de pays avec lesquels nous tissons des liens.

J'espère vous avoir apporté, à travers ces quelques exemples, une vision plus claire de ce qu'est la politique de coopération décentralisée et de développement solidaire dans les Yvelines. Pour plus de détails sur les nombreuses actions réalisées à ce jour, n'hésitez pas à consulter le site Internet du Conseil général (www.yvelines.fr), ainsi que la carte des actions de la coopération décentralisée du Département des Yvelines, sur le blog du Groupe de la Majorité départementale (www.ensemblepourlesyvelines.fr).

Par ailleurs, vous m'interrogez aussi sur les sommes engagées par le département des Yvelines dans le cadre du projet de circuit de Formule 1 à Flins-Les Mureaux.

Comme il l'avait indiqué, le Président du Conseil général des Yvelines Alain Schmitz a annoncé très récemment en toute transparence le coût définitif du projet de circuit de Formule 1, qui se décompose ainsi :

- Etudes de faisabilité : 974 665 € (études préalables), 241 539 € (conseil), 548 392 € (préparation du Dossier d'Utilité Publique) ;
- Maîtrise d'œuvre du circuit : 4 804 521 € (Cabinet Wilmotte et sous-traitants) ;
- Aménagement du terrain : 105 634 € (déplacement des capteurs d'eau), 250 000 € (enfouissement des lignes téléphoniques)
- Concertation : 227 366 € (débat et concertation), 33 144 € (annonces et insertions) ;
- Archéologie préventive : 777 210 € (dont 135 977 € de coût net pour le Département).

Ces montants sont conformes à ce qui était prévu au budget 2009.

Le projet de circuit F1 faisait partie du Plan de Relance de l'automobile, adopté par l'Assemblée départementale à l'unanimité le 12 mars 2009. Ce projet a eu un impact positif pour la Vallée de l'Automobile et de la Mobilité Durable : les retombées en termes d'emplois sont considérables pour la filière automobile dans les Yvelines.

En effet, le rôle moteur du projet de circuit a permis de concrétiser l'installation sur notre territoire d'une filière d'éco-déconstruction automobile ou encore la construction de la voiture électrique de Renault, qui sera fabriquée dans l'usine de Flins. Autant de retombées attendues par les Yvelinois, qui seront source d'emplois et d'innovation.

Si le circuit quitte finalement la Vallée de l'Automobile, c'est tout un secteur industriel qui profite néanmoins des retombées de ce projet. Ces dépenses auront été particulièrement utiles puisqu'elles auront permis le maintien d'un savoir faire très spécifique à notre département, dont l'histoire et la géographie sont profondément marquées par la filière automobile.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Municipal, en l'assurance de ma considération distinguée.

et bien cordialement,


Maurice SOLIGNAC